

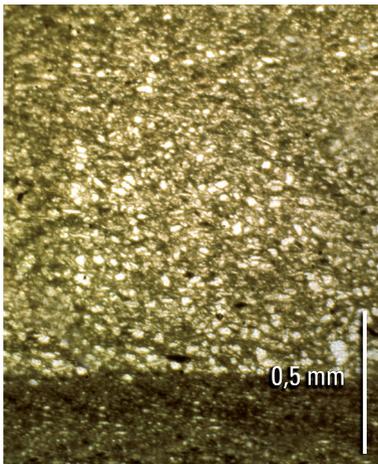
Il implique que le matériel constitutif des couches ait subi un processus de dépôt, un processus gravitaire. C'est généralement un dépôt de particules sédimentaires, comme illustré sur la Fig. 1.1a qui montre une superposition de couches, épaisses d'une dizaine de centimètres, constituées de grès calcaires et de pélites. Il peut s'agir aussi de l'accumulation de cristaux dans une séquence de cumulats gabbroïques (Fig. 1.1b).

Ce principe est valable quelle que soit l'échelle d'observation, depuis celle du paysage, comme le montre un panorama de Chartreuse (Fig. 1.2), jusqu'à celle du microscope (Fig. 1.3).



**Fig. 1.2 - Principe de superposition à l'échelle du paysage : panorama de Chartreuse (Isère)**

La Chartreuse est vue de l'est, depuis les balcons de Belledonne. En montant depuis la vallée du Grésivaudan (alt. 250 m), on observe un premier escarpement calcaire, qui supporte le plateau de Saint-Hilaire-du-Touvet (alt. 1000 m ; il s'agit de la "barre tithonique" (152-145 Ma). Au-dessus se développe, jusque vers 1700 m, un talus constitué de séries marno-calcaires plus tendres du Crétacé inférieur "talus néocomien" (145-131 Ma), plus ou moins recouvert d'éboulis provenant de l'escarpement supérieur. Celui-ci, qui forme la Dent de Crolles (alt. 2026 m), est constitué par la "barre urgonienne" (131-113 Ma) [photo J.P. BOUILLIN].



**Fig. 1.3 - Principe de superposition à l'échelle de l'échantillon : lame mince de "schistes et calcaires de Nehou"**

Observation microscopique d'une lame mince taillée dans un échantillon situé à peu près au milieu de la coupe de la figure 1.1a. On observe le contact entre la base d'un banc de grès calcaire, assez riche en quartz avec un granoclassement des grains, et le sommet du banc pélitique sous-jacent beaucoup plus riche en argiles et où les quartz sont très fins. Observation en lumière polarisée non-analysée (LPNA).